



Leader en exploration pétrolière au Québec



PREMIER TRIMESTRE

États financiers intermédiaires
non audités

pour les périodes de trois mois terminées les
31 décembre 2011 et 2010



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES

LES 31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	4
ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL.....	5
ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	6
TABLEAUX INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	7
1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS.....	8
2. ADOPTION DES NORMES IFRS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS.....	8
3. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION.....	8
4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	9
5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES.....	18
6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	20
7. DÉBITEURS.....	21
8. PLACEMENTS.....	21
9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION.....	22
10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	25
11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS.....	26
12. DETTE BANCAIRE.....	26
13. PROVISION POUR RESTAURATION DE SITES.....	26
14. CAPITAL SOCIAL.....	27
15. CONTRAT DE LOCATION.....	28
16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL.....	29
17. PRODUITS FINANCIERS.....	31
18. RÉSULTAT PAR ACTION.....	31
19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	32
20. GESTION DU CAPITAL.....	34
21. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	34
22. ENGAGEMENTS.....	36
23. ÉVENTUALITÉS.....	37
24. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE.....	37
25. IMPÔT DIFFÉRÉ.....	37
26. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS.....	38
27. TRANSITION AUX NORMES IFRS.....	43
ANNEXES.....	47



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES
LE 31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010

Déclaration concernant les états financiers intermédiaires

La direction a préparé les états financiers intermédiaires de Pétrolia inc. pour le premier trimestre terminé le 31 décembre 2011 ainsi que les données comparatives correspondantes. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers intermédiaires.



ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audités – en dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2011 \$	Au 30 septembre 2011 \$	Au 1^{er} octobre 2010 \$
ACTIF			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	7 533 250	8 151 034	1 949 055
Débiteurs (note 7)	2 057 935	4 617 371	2 920 900
Frais payés d'avance	109 835	141 158	70 372
Stocks	54 977	61 619	-
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 8)	930 000	930 000	754 331
	10 685 997	13 901 182	5 694 658
Non courants			
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	27 126 151	25 703 789	25 087 040
Immobilisations corporelles (note 10)	944 821	931 779	213 159
	28 070 972	26 635 568	25 300 199
	38 756 969	40 536 750	30 994 857
PASSIF			
Courants			
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	2 430 499	1 469 518	822 339
Dette bancaire (note 12)	-	2 243 310	2 243 310
Provision pour restauration de sites (note 13)	98 000	135 500	-
	2 528 499	3 848 328	3 065 649
Non courants			
Incitatifs à la location reportés	117 121	112 273	-
Provision pour restauration de sites (note 13)	233 678	233 678	-
Passifs d'impôt différé (note 25)	2 021 843	2 239 130	1 323 583
	2 372 642	2 585 081	1 323 583
	4 901 137	6 433 409	4 389 232
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 14)	35 796 992	35 452 855	30 416 651
Autres éléments des capitaux propres	2 954 109	2 395 117	2 083 981
Déficit	(4 895 273)	(3 744 631)	(5 895 007)
	33 855 828	34 103 341	26 605 625
	38 756 969	40 536 750	30 994 857

Continuité de l'exploitation (note 3)
Conventions, engagements et éventualités (notes 4, 22 et 23)
Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers intermédiaires

Au nom du conseil d'administration

(signé) André Proulx
Administrateur

(signé) Jacques L Drouin
Administrateur



ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audités – en dollars canadiens)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre	
	2011 \$	2010 \$
PRODUITS		
Revenus de location	2 994	-
Gérance de projets	16 276	-
	19 270	-
FRAIS D'ADMINISTRATION (annexe A)	909 056	438 318
FRAIS D'OPÉRATION (annexe B)	33 602	32 237
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES (annexe C)	(49 945)	16 798
	892 713	487 353
PERTE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS	(873 443)	(487 353)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Gain (perte) sur aliénation d'intérêts sur certains permis	(494 486)	5 386 457
RÉSULTAT (PERTE) AVANT IMPÔTS	(1 367 929)	4 899 104
Charge d'impôt différé	(217 287)	1 413 446
RÉSULTAT NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	(1 150 642)	3 485 658
RÉSULTAT NET (PERTE NETTE) DE BASE PAR ACTION	(0,022)	0,069
RÉSULTAT NET (PERTE NETTE) DILUÉ PAR ACTION	(0,022)	0,057



ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audités – en dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
Solde non audité au 1^{er} octobre 2010	30 416 651	2 083 981	(5 895 007)	26 605 625
Rémunération à base d'actions	-	79 539	-	79 539
Résultat global	-	-	3 485 658	3 485 658
Solde non audité au 31 décembre 2010	30 416 651	2 163 520	(2 409 349)	30 170 822
Solde non audité au 30 septembre 2011	35 452 855	2 395 117	(3 744 631)	34 103 341
Exercice de bons de souscription	344 137	-	-	344 137
Exercice d'options d'achat d'actions	-	-	-	-
Rémunération à base d'actions	-	558 992	-	558 992
Options d'achat d'actions périmées	-	-	-	-
Perte nette et globale	-	-	(1 150 642)	(1 150 642)
Solde non audité au 31 décembre 2011	35 796 992	2 954 109	(4 895 273)	33 855 828



TABLEAUX INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audités – en dollars canadiens)

	Pour les périodes de trois mois terminée le 31 décembre	
	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net (perte nette)	(1 150 642)	3 485 658
Éléments hors caisse du résultat :		
Amortissement des immobilisations corporelles	62 354	14 845
Charge d'impôt différé	(217 287)	1 413 446
Rémunération à base d'action	558 992	40 343
Amortissement des incitatifs à la location reportés	4 848	
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	-	(5 386 457)
	(741 735)	(432 165)
Variation nette des éléments hors caisse lié aux activités opérationnelles :		
Débiteurs	(117 390)	(131 145)
Frais payés d'avance	31 323	12 964
Stocks	6 642	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(18 072)	872 642
	(97 497)	754 296
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital-actions	344 136	-
Remboursement de la dette bancaire	(2 243 310)	-
	(1 899 174)	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73 237)	(4 147)
Aliénation d'intérêts sur certains permis	-	6 690 000
Frais d'aliénation d'intérêts sur certains permis	-	(497 482)
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(1 590 300)	(3 530)
Augmentation des frais d'exploration reportés nets des déductions	3 784 159	(704 077)
	2 120 622	5 480 764
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(617 784)	5 803 060
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 151 034	1 949 055
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)	7 533 250	7 752 115
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE SE COMPOSENT COMME SUIT :		
Encaisse	748 919	4 151 115
Certificats de placement garanti, rachetable en tout temps	6 784 331	3 600 000
Fonds de marché monétaire	-	1 000
	7 533 250	7 752 115

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole : PEA. Son siège social est situé au 212 avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec), G5L 5J2.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 février 2012.

2. ADOPTION DES NORMES IFRS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de la Société conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». De plus, comme c'est la première fois que l'état du résultat global de la Société et l'état de sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la Société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 30 septembre 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la Société, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 4 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés pour la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS pour la Société est le 1er octobre 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada.

Les informations comparatives de l'exercice 2011 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de note jugées importantes à la compréhension des états financiers intermédiaires de la Société qui figureraient normalement dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS sont fournies aux notes 26 et 27. Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments.

3. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers intermédiaires ont été établis en considérant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des réserves d'hydrocarbure économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés pétrolières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

financements dans l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens pétroliers renferment des réserves pouvant être exploitées économiquement.

Les états financiers intermédiaires n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités et première application des IFRS

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables, exemptions et exceptions au moment de la transition aux IFRS. Les exceptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentées dans les notes 26 et 27.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur, parce que requis selon certaines normes IFRS spécifiques.

Normes, amendements et interprétations des normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements sont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») vise à remplacer l'IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)

Cette nouvelle norme vise à clarifier la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur.

Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, « Présentation des états financiers ». Conformément à l'IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les exercices annuels subséquents, elle présentera deux exercices comparatifs pour l'état de la situation financière lorsqu'elle : i) procèdera à l'application rétrospective d'une méthode comptable, ii) effectuera un retraitement rétrospectif dans ses états financiers ou iii) reclassera des éléments dans ses états financiers.

Comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la gérance des projets sont comptabilisés lorsque les projets sont réalisés.

Crédits d'impôt remboursables

La Société a droit au crédit d'impôt relatifs aux ressources pouvant atteindre 35 % des frais d'exploration admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration engagés en vertu de l'IAS20 et sont présentés distinctement à la note sur les actifs d'exploration et d'évaluation. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont enregistrés au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les résultats.

Actifs contrôlés conjointement

La Société mène certaines activités d'exploration de ressources de pétrole et de gaz conjointement avec des tiers. Les présents états financiers ne tiennent compte que de la participation proportionnelle de la Société dans de telles activités.

Provision pour restauration de sites

La Société constate la juste valeur estimative de l'obligation future liée à la provision pour restauration de sites, relativement à des biens pétroliers et gaziers, à titre de passif dans la période au cours de laquelle ce dernier est engagé. La juste valeur est capitalisée et amortie sur la même période que l'actif sous-jacent. La Société estime le passif d'après les coûts estimatifs d'abandon et de remise en état liés à sa participation nette dans les puits et les installations, y compris le calendrier estimatif des coûts qui seront engagés à cette fin au cours des périodes futures. Cette estimation est revue périodiquement et les changements sont comptabilisés de manière prospective au titre d'une augmentation ou d'une diminution du passif. Les variations de la valeur actualisée nette du passif futur lié à la restauration de sites sont comptabilisées comme une charge de désactualisation au prorata du temps écoulé, et elles sont passées en charge dans les résultats de la période. Les coûts réels engagés lors du règlement du passif sont imputés au passif à concurrence du passif constaté.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentes dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables et les variations de la juste valeur sont comptabilisés en résultat net. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements font partie de cette catégorie.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les financements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances. Les financements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Les financements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le financement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des financements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat et les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans la réserve intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente » dans les capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et des écarts de conversion des monnaies étrangères sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat dans les produits financiers. La Société ne détient aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité et de la région des contreparties et d'autres caractéristiques connues relatives au risque de crédit commun. Le pourcentage de la réduction de valeur est alors fondé sur l'historique récent des taux de défaillance des contreparties pour chacun des groupes. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette bancaire. Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette bancaire sont initialement constatés au montant qui devra être versé, moins une escompte, si elle s'avère importante, visant à réduire les comptes créditeurs à la juste valeur. Par la suite, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette bancaire sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt en vigueur. Les passifs financiers sont considérés comme des passifs courants si le paiement est exigible dans un délai de moins de douze mois. Sinon, ils sont considérés comme des passifs non courants. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

Convention comptable relative aux stocks.

Les Stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure. Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant les périodes présentées. Le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits pétroliers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les crédits d'impôt remboursables, les droits remboursables, les contributions de partenaires et les revenus d'évaluation de réservoir pétrolier.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés à l'état du résultat au moment où ils sont engagés.

Les droits pétroliers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif, par propriété, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale et les options d'achat d'actions reliées aux actifs d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net. Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété pétrolière ou gazière sont alors transférés dans la catégorie « *Actifs pétroliers et gaziers en construction* ». Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie « *Actifs pétroliers et gaziers en construction* », tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie « *Actifs pétroliers et gaziers en construction* ». Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs pétroliers et gaziers en construction* sont alors transférée dans la catégorie *Actifs pétroliers et gaziers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés pétrolières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés pétrolières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'intégration des coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour être exploité de la manière prévue par la direction. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et la période ou les taux annuels qui suivent :

	Méthode	Taux et période
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans
Équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Réservoirs	Dégressif	20 %
Terrain	n/a	n/a

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle, de la durée de l'utilité et du mode d'amortissement sont revues à la fin de chaque année financière en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution de la technologie. Chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est significatif lorsque comparé avec le coût total de l'immobilisation est déprécié séparément.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le revenu de disposition et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net et présenté distinctement dans les autres revenus ou autres dépenses.

Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Les gestionnaires évaluent la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, propriété par propriété, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle. Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété pétrolière et gazière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles. Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au résultat net et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés pétrolières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés pétrolières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

Avantages du personnel

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Redevances

Les redevances sur les produits nets de vente d'hydrocarbure ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété pétrolière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation et de l'information financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. La note 5 traite de l'évaluation de la direction relativement à la probabilité du bénéfice imposable futur qui permettra de compenser les actifs d'impôt différé. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales. Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments au résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement. En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses d'exploration et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat en diminution de l'impôt différé et un passif d'impôt futur est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions ou d'options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission.

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions existant au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats au titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscriptions aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options.

Résultats non distribués (Déficit)

Les résultats non distribués (Déficit) comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet à l'occasion des bons de souscription de courtiers.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens et services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription aux courtiers, sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur les actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8, « Secteurs opérationnels », la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente. Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour ce faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs.

Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits pétroliers et gaziers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice.

Aucune perte de valeur ni aucune reprise de valeur n'ont été comptabilisées pour les périodes considérées.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 3.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions et aux bons de souscription de courtiers, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Faisabilité technique et viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont toutes soumises à des changements importants dans l'avenir. La Société a déterminé qu'aucune propriété n'a franchi l'étape de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

	Au 31 décembre 2011 \$	Au 30 septembre 2011 \$	Au 1 ^{er} octobre 2010 \$
Fonds en banque et en caisse	1 678 919	695 699	448 055
Certificats de placement garanti	5 854 331	7 454 331	1 500 000
Fonds de marché monétaire	-	1 004	1 000
Moins : trésorerie détenue à des fins d'exploration (1)	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 533 250	8 151 034	1 949 055

(1) a trésorerie détenue à des fins d'exploration représente le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditatives. Selon les restrictions imposées en vertu des financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés pétrolières. L

Au 31 décembre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les certificats de placement garanti portant intérêts entre 1,75% et 2,4% (1,75% et 2,4% au 30 septembre 2011 et 1,6% au 1^{er} octobre 2010), échant entre le 22 décembre 2012 et le 8 mai 2013. Ces instruments sont encaissables en tout temps sans pénalité.

7. DÉBITEURS

	Au 31 décembre 2011 \$	Au 30 septembre 2011 \$	Au 1 ^{er} octobre 2010 \$
Partenaire	1 190 165	981 613	-
Crédits des taxes à la consommation	174 740	41 847	24 210
Crédits d'impôts à recevoir	583 520	3 318 935	2 816 842
Intérêts à recevoir	13 714	114 763	2 512
Autres	95 796	160 213	77 336
	2 057 935	4 617 371	2 920 900

Les crédits d'impôts se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

Tous les montants présentent des échéances à court terme. Leurs valeurs comptables nettes correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

8. PLACEMENTS

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	2011 \$	2010 \$
Certificats de placement garanti, 1,68 %, encaissables à partir de juillet 2011 et échéant en juillet 2012		530 000
Certificat de placement garanti, 1,60 %, encaissable en tout temps, et échéant en septembre 2012		224 331
Certificat de placement garanti, 2,40 %, encaissable à partir de juillet 2011 et échéant en juillet 2012	930 000	
	930 000	754 331

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Propriétés pétrolières et gazières				
	30 septembre 2011	Radiation	Additions	30 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Anticosti	296 297	-	7 145	303 442
Gastonguay	664 398	-	-	664 398
Gaspésia- Edgar- Marcel -Tremblay	404 933	-	-	404 933
Gaspé ¹	1 635 540	-	1 590 466	3 226 006
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	146 837	(7 311)	-	139 526
Total des propriétés pétrolières et gazières	3 148 005	(7 311)	1 597 611	4 738 305
Frais d'exploration				
	30 septembre 2011	Radiation	Additions	30 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Anticosti	6 341 925	-	21 065	6 362 990
Gastonguay	74 638	-	62	74 700
Gaspésia- Edgar- Marcel- Tremblay	3 730 267	-	16 053	3 746 320
Gaspé	2 450 597	-	35 433	2 486 030
Projet Bourque	3 668 983	-	22 993	3 691 976
Projet Haldimand	11 198 581	-	1 003 277	12 201 858
Projet Tar Point No. 1	4 955 679	-	268 883	5 224 562
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	1 143 494	(487 175)	200 217	856 537
	33 564 164	(487 175)	1 567 984	34 644 973
Déductions :				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti	2 280 008	-	11 269	2 291 277
Gastonguay	18 796	-	-	18 796
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	411 354	-	4 209	415 563
Gaspé	550 176	-	15 870	566 046
Projet Bourque	3 060 535	-	7 320	3 067 855
Projet Haldimand	3 667 265	-	951 739	4 619 004
Projet Tar Point No. 1	796 565	-	236 340	1 032 905
Dalhousie	6 922	-	-	6 922
	10 791 621	-	1 226 747	12 018 368
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	216 759	-	22 000	238 759
Total des frais d'exploration	22 555 784	(487 175)	319 237	22 387 846

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Sommaire au 31 décembre 2011	30 septembre 2011 \$	Radiation \$	Additions \$	30 décembre 2011 \$
Propriétés	3 148 005	(7 311)	1 597 611	4 738 305
Frais d'exploration	22 555 784	(487 175)	319 237	22 387 846
Actifs d'exploration et d'évaluation	25 703 789	(494 486)	1 916 848	27 126 151
Propriétés pétrolières et gazières				
	1 ^{er} octobre 2010 \$	Dispositions \$	Additions \$	30 septembre 2011 \$
Québec				
Anticosti	259 970	-	36 327	296 297
Gastonguay	638 497	-	25 901	664 398
Gaspésia- Edgar- Marcel -Tremblay	382 915	-	22 018	404 933
Gaspé ¹	2 427 941	(806 060)	13 659	1 635 540
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	143 306	-	3 531	146 837
Total des propriétés pétrolières et gazières	3 852 629	(806 060)	101 436	3 148 005
Frais d'exploration				
	1 ^{er} octobre 2010 \$	Radiation \$	Additions \$	30 septembre 2011 \$
Québec				
Anticosti	5 305 277	-	1 036 648	6 341 925
Gastonguay	73 473	-	1 165	74 638
Gaspésia- Edgar- Marcel- Tremblay	3 531 433	-	198 834	3 730 267
Gaspé	2 264 806	-	185 791	2 450 597
Projet Bourque	3 580 147	-	88 836	3 668 983
Projet Haldimand	9 383 853	-	1 814 728	11 198 581
Projet Tar Point No. 1	4 699 028	-	256 651	4 955 679
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	1 111 708	-	31 786	1 143 494
	29 949 725	-	3 614 439	33 564 164
Déductions :				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti	1 930 632	-	349 376	2 280 008
Gastonguay	18 415	-	381	18 796
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	341 818	-	69 536	411 354
Gaspé	483 228	-	66 948	550 176
Projet Bourque	3 027 548	-	32 987	3 060 535
Projet Haldimand	2 170 519	-	1 496 746	3 667 265
Projet Tar Point No. 1	626 494	-	170 071	796 565
Dalhousie	6 922	-	-	6 922
	8 605 576	-	2 186 045	10 791 621
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	109 738	-	107 021	216 759
Total des frais d'exploration	21 234 411	-	1 321 373	22 555 784

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Sommaire au 30 septembre 2011	1 ^{er} octobre 2010 \$	Dispositions \$	Additions \$	30 septembre 2011 \$
Propriétés	3 852 629	(806 060)	101 436	3 148 005
Frais d'exploration	21 234 411	-	1 321 373	22 555 784
Actifs d'exploration et d'évaluation	25 087 040	(806 060)	1 422 809	25 703 789

(1) L
 es propriétés avec la référence (1) sont l'objet de redevances dans le cas d'une éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles et les transactions particulières de l'exercice sont décrites ci-après.

Propriétés Gaspé

En mai 2008, Pétrolia a acquis un intérêt de 100 % sur une superficie de 6 043 km² de ces propriétés (excluant la propriété Haldimand), sujet à une redevance variant de 0,5 % à 2,5 % de la production future d'hydrocarbures. En juin 2010, la Société a effectué un échange d'actifs portant son intérêt à 100 % sur l'ensemble des permis de Gaspé, soit un territoire de 150 km², à l'exception d'une zone de 9 km² dans laquelle son intérêt est de 64 % (propriété Haldimand). Le 20 décembre 2010, la Société a procédé à la signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte de Haldimand ainsi que dans 13 permis entourant cette découverte à Québénergie inc. (filiale de Investcan) pour la somme de 15 190 000 \$. Une somme de 6 690 000 \$ a été versée en espèces et un montant de 8 500 000 \$ en travaux d'exploration sera réalisé par Québénergie inc. au cours des deux prochaines années.

Propriété Haldimand

Le 6 mai 2008, une deuxième entente a délimité une aire de développement de 9 km² autour du puits Haldimand No^o1 sur laquelle Pétrolia détenait un intérêt de 45 %, Junex en détenant 45 % et Gastem 10 %. Certains permis de ces propriétés sont assujettis à des redevances de 5 %. En vertu d'un amendement à l'entente originale signé le 22 juillet 2009, Pétrolia est devenue l'opérateur sur l'ensemble de l'aire de développement de 9 km². Le 1^{er} octobre 2009, Pétrolia a procédé à l'acquisition de la totalité des intérêts de Gastem. À la suite de sa décision de ne pas participer au forage d'un deuxième puits, Junex a vu sa participation réduite de 9 %. Après signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte d'Haldimand, l'intérêt de Pétrolia dans Haldimand est donc de 32 %, celui de Québénergie 32 % et Junex possède 36 % d'intérêts restants.

Le 20 décembre 2011, Pétrolia et Québénergie ont versé 3,1 millions \$ pour acquérir les 36 % d'intérêts détenus par Junex dans ce gisement. L'entente libère Junex des pénalités sur la production auxquelles elle était exposée, du fait de sa non-participation aux derniers travaux effectués. Conséquent à cette transaction, Pétrolia et Québénergie se partagent à parts égales l'ensemble des intérêts sur le gisement et les propriétés qui l'entourent.

Propriété Bourque

La Société avait signé une entente d'affermage de 20 M\$ avec la Société pétrolière Pilatus Energy Canada. Cette société pouvait se gagner, au cours des cinq prochaines années, un intérêt de 70 % sur les quatre permis du projet Bourque en investissant un montant de 20 M\$ en travaux d'exploration et de développement.

Malheureusement, le contexte économique difficile de l'année 2009 n'a pas permis à Pilatus de rencontrer les obligations prévues à l'entente conclue avec Pétrolia. D'un commun accord, les parties ont convenu de mettre un terme aux obligations des partenaires prévues par l'entente initiale en échange de quoi un intérêt de 5 % dans le projet a été accordé à Pilatus.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Pétrolia a, par conséquent, repris activement des démarches qu'elle poursuit en vue de trouver un nouveau partenaire pour développer le projet.

Propriété Anticosti

La Société s'est portée acquéreur de tous les droits appartenant à Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. En contrepartie, une redevance prioritaire sur la production pétrolière future sera versée à Hydro-Québec. En vertu de cette entente, Pétrolia partage avec Corridor Resources Inc. un intérêt de 25 % dans 6 permis et de 50 % dans 29 permis d'exploration de l'île et agit comme opérateur sur la majeure partie de ceux-ci. En juin 2010, la Société a participé au forage de trois puits d'exploration et a réalisé un carottage afin d'évaluer le potentiel de la formation McCasty en tant que réservoir de pétrole de schiste. À la suite de l'obtention des résultats des analyses du carottage, la Société prévoit entreprendre des travaux de valorisation afin de mieux estimer le potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amélioration locatives	Équipement informatique et de bureau	Matériel roulant	Réservoirs	Terrain	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	565 179	266 809	236 187	115 739	75 434	1 259 348
Additions	12 304	5 783	-	57 309	-	75 396
Dispositions	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2011	577 483	272 592	236 187	173 048	75 434	1 334 744
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	65 807	96 046	157 594	8 122	-	327 569
Sorties	-	-	-	-	-	-
Amortissement	39 642	10 469	5 894	6 349	-	62 354
Solde au 31 décembre 2011	105 449	106 515	163 488	14 471	-	389 923
Valeur comptable au 31 décembre 2011	472 034	166 077	72 699	158 577	75 434	944 821
Valeur comptable au 30 septembre 2011	499 372	170 763	78 593	107 617	75 434	931 779
	Amélioration locatives	Équipement informatique et de bureau	Matériel roulant	Réservoirs	Terrain	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	18 387	160 040	236 187	-	-	414 614
Additions	-	4 146	-	-	-	4 146
Dispositions	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2010	18 387	164 186	236 187	-	-	418 760
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	16 831	60 713	123 911	-	-	201 455
Sorties	-	-	-	-	-	-
Amortissement	583	5 839	8 421	-	-	14 843
Solde au 31 décembre 2010	17 414	66 552	132 332	-	-	216 298
Valeur comptable au 31 décembre 2010	973	97 633	103 855	-	-	202 461
Valeur comptable au 1^{er} octobre 2010	1 566	99 327	112 276	-	-	213 159

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Au 31 décembre 2011	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	1 897 507	895 924	608 887
Frais courus	526 435	570 022	209 357
Parties liées (note 19)	6 557	3 572	4 095
	2 430 499	1 469 518	822 339

12. DETTE BANCAIRE

	Au 31 décembre 2011	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 2 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse Centrale Desjardins plus 1 %. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque de 2 500 000 \$ sur l'universalité des créances et des comptes à recevoir présents et futurs de la Société grevant en premier rang les crédits d'impôts remboursables et les crédits d'impôts futurs, ainsi que par un cautionnement de 80 % d'Investissement Québec. Le remboursement en capital a été effectué au cours du premier trimestre.	-	2 243 310	2 243 310

13. PROVISION POUR RESTAURATION DE SITES

La direction évalue le total des provisions pour restauration future de sites en fonction de la quote-part nette de la Société des coûts estimatifs d'abandon et de remise en état de ses puits et installations et de l'échéancier estimatif des coûts à engager au cours de périodes futures.

Au 31 décembre 2011, le montant futur estimatif total requis pour régler les obligations liées à la restauration de sites, indexé à 3,5 %, se chiffrait à 331 678 \$. Une tranche de 98 000 \$ de cette obligation sera réglée au cours de l'exercice. Le montant futur total a été actualisé à l'aide du taux moyen pondéré de 5,25 %, selon un calendrier de réalisation variant de 1 à 30 ans. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatif nécessaire pour régler les obligations est de 398 500 \$.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour restauration de sites :

	Au 31 décembre 2011	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Solde au début	-	-	-
Passifs engagés	331 678	369 178	-
Solde à la fin	331 678	369 178	-
Tranche du passif qui sera réglé au cours du prochain exercice	98 000	135 500	-
	233 678	233 678	-

14. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

Émis :

	Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011		Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début	54 579 477	35 452 855	50 067 287	30 416 651
Actions émises :				
Règlement de dette	-	-	75 000	33 750
Exercice de bons de souscription	264 721	344 137	3 878 440	4 505 472
Exercice d'options d'achat d'action	-	-	558 750	487 748
Impôts futurs				10 068
Frais d'émission				(834)
Solde à la fin	54 844 198	35 796 992	54 579 477	35 452 855

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

	Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011		Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	264 721	1,30	10 246 493	1,23
Exercés	(264 721)	1,30	(3 878 440)	1,15
Expirés	-	-	(6 103 332)	1,27
Solde à la fin	-	-	264 721	1,30

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	Pour le trimestre terminé au 31 décembre 2011		Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$
4 décembre 2011	-	-	264 721	1,30

15. CONTRAT DE LOCATION

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
31 décembre 2011	290 408	940 428	1 230 836
30 septembre 2011	275 306	1 009 239	1 284 545
1 ^{er} octobre 2010	81 186	3 500	84 686

La société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en 2012 et en 2016.

Les paiements au titre de location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 32 174 \$ (16 836 \$ en 2010). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou paiement de loyer conditionnel n'a été effectué. Un montant de 2 994 \$ (0 \$ en 2010) a été reçu à titre de paiement de sous-location. Les contrats de location de la Société ne contiennent aucune clause de loyer conditionnel, aucune restriction concernant les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	Au 31 décembre 2011	Au 30 septembre 2011
	\$	\$
Salaires	443 789	1 592 822
Paiements fondés sur des actions	558 992	500 208
	<u>1 002 781</u>	<u>2 093 030</u>
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	<u>347 575</u>	<u>917 010</u>
Charge au titre des avantages du personnel	<u>655 206</u>	<u>1 176 020</u>

Rémunération à base d'actions

La Société dispose d'un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 10 % des actions émises à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours ou au cours escompté du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans. Les droits deviennent acquis au moment de l'octroi pour les administrateurs et graduellement sur trois ans pour les autres participants.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

Les options d'achat de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011		Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	3 276 250	0,84	2 965 000	0,64
Attribuées	1 266 000	1,52	1 495 000	0,94
Exercées	-	-	(558 750)	0,53
Périmées	-	-	(625 000)	0,40
En circulation à la fin	<u>4 542 250</u>	<u>1,03</u>	<u>3 276 250</u>	<u>0,84</u>
Exerçables	<u>2 775 250</u>	<u>0,91</u>	<u>2 198 750</u>	<u>0,80</u>

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élève à 1,75 \$ au 30 septembre 2011

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2011 :

Options en circulation			
Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie restante	Date d'expiration
	\$	années	
21 250	0,74	0,4	21 mai 2012
547 500	0,40	0,5	21 juin 2012
400 000	0,60	1,1	12 février 2013
125 000	0,60	1,2	3 mars 2013
427 500	1,25	1,5	7 juillet 2013
120 000	0,74	2,4	21 mai 2014
270 000	0,89	3,1	25 février 2015
790 000	0,50	3,9	8 décembre 2015
75 000	1,31	4,2	25 février 2016
500 000	1,69	4,4	18 mai 2016
1 266 000	1,52	4,9	4 décembre 2016

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2011 :

Options en circulation			
Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie restante	Date d'expiration
	\$	années	
21 250	0,74	0,7	21 mai 2012
547 500	0,40	0,8	21 juin 2012
400 000	0,60	1,3	12 février 2013
125 000	0,60	1,4	3 mars 2013
427 500	1,25	1,8	7 juillet 2013
120 000	0,74	2,7	21 mai 2014
270 000	0,89	3,4	25 février 2015
790 000	0,50	4,2	8 décembre 2015
75 000	1,31	4,4	25 février 2016
500 000	1,69	4,6	18 mai 2016

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2011 s'est établie à 0,85 \$ par option (0,68 \$ pour l'exercice 2010)

Au cours de la période, la Société a octroyé des options d'achat d'actions et la juste valeur de chaque option attribuée a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses suivantes :

	Décembre 2011	Mai 2011	Février 2011
Prix de l'action à la date d'attribution	1,52	1,69	1,31
Taux d'intérêt sans risque	3 %	3 %	3 %
Volatilité moyenne prévue	91 %	94 %	94 %
Durée de vie octroyée moyenne (année)	1-5	5	5
Taux de rendement des actions	Nil	Nil	Nil

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société des cinq dernières années à compter de la date d'attribution.

Ainsi, la rémunération à base d'actions a été répartie comme suit :

	Décembre 2011	Mai 2011	Février 2011
	\$	\$	\$
L'état des résultats	469 741	153 625	71 400
Frais d'exploration reportés	89 251	7 125	-
Total	558 992	160 750	71 400

17. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	42 322	6 522
Produits d'intérêts provenant des débiteurs	16 897	-
Produits financiers	59 219	6 522

18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que certaines options et certains bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire.

	Au 31 décembre 2011	Au 30 septembre 2011
Résultat net	(1 150 642) \$	2 160 668 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	52 363 695	51 249 243
Résultat net de base par action ordinaire	(0,022)	0,042
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	n/a	52 590 389
Résultat net dilué par action ordinaire	n/a	0,041

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	2011	2010
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel :		
Salaires et avantages sociaux	113 442	89 607
Jetons de présence	29 449	23 949
Total des avantages à court terme	142 891	113 556
Rémunération fondée sur des actions	330 244	22 176
Total de la rémunération	473 135	135 732

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, aucune option attribuée dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions n'a été exercée par les principaux dirigeants.

Sociétés liées

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	2011	2010
	\$	\$
Bilan :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 394	-
Résultats :		
Salaires et avantages sociaux	-	-
Autres frais	-	2 229

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 26 366 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 41 895 \$).

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Bilan :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>2 062</u>	<u>2 484</u>

Le solde dû à cet administrateur est de 2 349 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 1 164 \$).

La Société a effectué avec une société ayant un administrateur commun, les opérations suivantes :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Résultats :		
Salaires et avantages sociaux	1 188	12 676
Fournitures de bureau	<u>300</u>	<u>300</u>

Le solde à recevoir de cette société au 31 décembre 2011 est de 1 150 \$ (2010 – solde dû de 6 560 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un proche parent d'un des membres de la direction, qui agit à titre de fournisseur de services pour la Société :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Bilan :		
Immobilisations corporelles	<u>8 607</u>	<u>-</u>

Le solde dû à ce fournisseur est de 0 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 0 \$).

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non liés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

20. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période terminée le 31 décembre 2011. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu règles extérieures, exigences règlementaires ou contractuelles, à moins qu'elle ne complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

21. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2011 :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements, des partenaires et par des parties liées. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre :

	2011	2010
	\$	\$
Encaisse	1 678 918	4 151 115
Fonds de marché monétaire	-	1 000
Certificats de placement garanti	6 784 331	3 600 000
Débiteurs	2 057 935	3 124 044
	10 521 184	10 876 159

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont peu importants. Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à deux de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

A) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour la période terminée le 31 décembre 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait varié de 12 575 \$.

B) Autre risque de prix

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix du pétrole et du gaz du fait que ceux-ci influencent la rentabilité potentielle des propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

Juste valeur

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente.

Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit au 31 décembre :

	2011		2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 533 250	7 533 250	7 752 115	7 752 115
Placements	930 000	930 000	754 331	754 331
Prêts et créances :				
Débiteurs	2 057 935	2 057 935	3 124 044	3 124 044
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	2 572 546	2 572 546	1 594 854	1 594 854
Emprunt	-	-	2 243 310	2 243 310

22. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2016 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 284 545 \$ dont 5 000 \$ payable à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	2014	2015	2016
275 247 \$	275 247 \$	275 247 \$	183 498 \$

La Société s'est engagée à appuyer le renouvellement de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Produits forestier Anticosti pour un montant de 200 000 \$ sur une période de 5 ans. Une partie de ces coûts pourra potentiellement être assumée par un partenaire.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	2014	2015	2016
40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$

23. ÉVENTUALITÉS

Financement

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives et elle a rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si elle a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Environnement et lettres de garantie

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Des lettres de garantie pour garantir les travaux de fermeture de certains sites ont été émises pour un montant de 930 000 \$ en faveur du ministère des Ressources naturelles.

Ces lettres de garantie sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent.

Le 5 octobre 2011, une requête en dommages compensatoires et punitifs a été déposée à la Cour contre la Société dans le cadre d'une poursuite qui avait été intentée par Pérolia contre Ugo Lapointe et le journal Le Soleil. Le montant de la poursuite est estimé à 400 000 \$. La Société a l'intention de contester les demandes effectuées dans la requête.

24. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Information supplémentaire

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Intérêts versés	15 505	17 685
Intérêts reçus	143 367	-
Dividendes versés	-	-
Dividendes reçus	-	-

25. IMPÔT DIFFÉRÉ

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cette différence résulte des éléments suivants :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Bénéfice (perte) avant impôts	(1 367 929)	4 899 104
Impôts au taux de base combiné 26,9 % (2010 – 28,4%)	(367 973)	1 389 001
Rémunération à base d'actions	150 369	23 515
Dépenses non déductibles et autres	317	930
	(217 287)	1 413 446

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

L'actif et le passif d'impôts différé proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	Au 31 décembre 2011 \$	Au 30 septembre 2011 \$	Au 1 ^{er} octobre 2010 \$
Actif d'impôts différé :			
Pertes reportées	(1 446 778)	(1 229 491)	(1 396 141)
Frais d'émission d'actions	(116 233)	(116 233)	(194 865)
Autres	(29 263)	(29 263)	(37 883)
	(1 592 274)	(1 374 987)	(1 628 889)
Passif d'impôts différé :			
Propriétés	846 814	846 814	28 373
Frais d'exploration reportés	2 767 303	2 767 303	2 924 099
	3 614 117	3 614 117	2 952 472
Passifs d'impôt différé net comptabilisé	2 021 843	2 239 130	1 323 583

26. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date d'adoption des IFRS par la Société est le 1^{er} octobre 2011. Toutefois, la date de transition des PCGR du Canada aux IFRS est le 1^{er} octobre 2010, soit la date de la première période comparative.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2011 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière » pour préparer ses premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

Première application – exceptions et exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

Exceptions obligatoires

a) Estimations

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

b) Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er octobre 2010 selon les PCGR n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Exemption facultative

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition, soit le 1^{er} octobre 2010.

Rapprochements entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les tableaux suivants présentent une quantification des effets de la transition aux IFRS, selon les rapprochements suivants.

- Rapprochement des capitaux propres au 1^{er} octobre 2010, 31 décembre 2010 et 30 septembre 2011;
- Rapprochement du bilan au 1^{er} octobre 2010 et 30 septembre 2011;
- Rapprochement du résultat net et du résultat global pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 et l'exercice terminé le 30 septembre 2011.

Il est à noter que le passage aux IFRS n'a aucune incidence significative sur le tableau des flux de trésorerie de la Société.

<i>Rapprochement des capitaux propres</i>	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010	Au 1^{er} octobre 2010
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	34 103 341	30 165 826	26 605 625
Effets de la transition aux IFRS :			
Transfert du surplus d'apport d'options d'achat périmées au surplus d'apport :			
• surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	(903 797)	(783 366)	(783 366)
• surplus d'apport	903 797	783 366	783 366
Émission d'actions accréditives			
Prime sur le prix d'émission			
• capital social	(637 500)	(637 500)	(637 500)
Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués			
• capital social	2 793 592	2 793 592	2 793 592
• résultats non distribués	(2 793 592)	(2 793 592)	(2 793 592)
Rémunération à base d'options – administration			
• Surplus d'apport	(3 261)	(3 261)	-
• résultats non distribués	3 261	3 261	-
Rémunération à base d'options - opérations			
• résultats non distribués	-	4 996	-
Ajustement changement de taux d'impôt			
Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués			
• capital social	(18 023)	(28 315)	(28 315)
• résultats non distribués	18 023	28 315	28 315
Terminaison des travaux accréditifs			
• résultats non distribués	637 500	637 500	637 500
Capitaux propres selon les IFRS :	<u>34 103 341</u>	<u>30 170 822</u>	<u>26 605 625</u>

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Le résultat et le résultat global pour les périodes de présentation de l'information terminées les 31 décembre et 30 septembre 2011 peut être rapproché des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

	<u>Pour l'exercice</u> <u>30 septembre</u> <u>2011</u> \$	<u>Pour le trimestre</u> <u>31 décembre</u> <u>2010</u> \$
Résultat net et résultat global selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	2 160 668	3 477 401
Variation des résultats déjà établis en raison de la différence suivante entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :		
Rémunération à base d'actions	-	8 257
Résultat global selon les IFRS	<u>2 160 668</u>	<u>3 485 658</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont classés dans les activités d'investissement et de financement. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, « Dépréciation d'actifs », pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée.

Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Notes relatives aux rapprochements

Les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes selon les IFRS que la Société applique maintenant :

a) Actifs d'exploration et d'évaluation

Les postes « Propriétés pétrolières et gazières » et « Frais d'exploration reportés » ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé « Actifs d'exploration et d'évaluation ».

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

b) Actions émises dans le cadre d'un financement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital social. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de financements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats au titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

Effets de cette mesure :

Les dépenses admissibles ayant été engagées, le passif de 637 500 \$ a été transféré du capital social aux résultats non distribués au 1^{er} octobre 2010. De plus, le passif d'impôt différé, d'un montant de 2 793 592 \$, a également été transféré du capital social aux résultats non distribués

c) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de services requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, aucun effet n'a été constaté.

Au 31 décembre 2010, une réduction de la rémunération à base d'actions de 8 257 \$ a été inscrite au résultat de la période et pour l'exercice du 30 septembre 2011 .

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

d) Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres, notamment en ce qui a trait au traitement du surplus d'apport options d'achat d'actions périmées.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur. Ces différences de présentation n'ont aucune incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres.

e) Changement de taux pour le calcul des impôts différés

Selon les PCGR canadiens, une entité devait constater dans les résultats les changements apportés ultérieurement aux taux d'imposition et aux lois fiscales au titre des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu ou dans les capitaux propres.

Les IFRS exigent de comptabiliser certains éléments directement aux capitaux propres notamment un changement dans le taux d'impôt ou une autre règle fiscale qui affecte un actif ou un passif d'impôt différé relatif à un élément qui a été précédemment comptabilisé dans les capitaux propres.

Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, un montant de 28 315 \$ a été transféré des résultats non distribués au capital social.

27. TRANSITION AUX NORMES IFRS

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat, du résultat global entre les PCGR du Canada et les IFRS.

Rapprochement de l'état de la situation financière au 1^{er} octobre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada		Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$		\$	\$	
ACTIF					ACTIF
ACTIF À COURT TERME					COURANTS
Trésorerie et équivalents	1 949 055		-	1 949 055	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Créances	2 920 900		-	2 920 900	Débiteurs
Frais payés d'avance	70 372		-	70 372	Frais payés d'avance
Placements encaissables au cours du prochain exercice	754 331		-	754 331	Placements encaissables au cours du prochain exercice
	5 694 658		-	5 694 658	Total des actifs courants
					NON COURANTS
Immobilisations corporelles	213 159		-	213 159	Immobilisations corporelles
		a)	25 087 040	25 087 040	Actifs d'exploration et d'évaluation
Propriétés pétrolières et gazières	3 852 629	a)	(3 852 629)	-	
Frais d'exploration reportés	21 234 411	a)	(21 234 411)	-	
	25 300 199		-	25 300 199	Total des actifs non courants
	30 994 857		-	30 994 857	Total de l'actif
PASSIF					PASSIF
PASSIF À COURT TERME					COURANTS
Fournisseurs et charges à payer	822 339			822 339	Fournisseurs et autres créditeurs
Emprunt	2 243 310		-	2 243 310	Dettes bancaires
	3 065 649		-	3 065 649	
					NON COURANTS
Impôts futurs	1 323 583		-	1 323 583	Passifs d'impôt différé
	4 389 232			4 389 232	Total du passif
CAPITAUX PROPRES		b)	2 793 592		CAPITAUX PROPRES
		b)	(637 500)		
Capital-actions	28 288 874	e)	(28 315)	30 416 651	Capital social
Surplus d'apport – options d'achat d'actions	1 300 615	d)	783 366	2 083 981	Autres éléments des capitaux propres
		d)	(783 366)	-	
Surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	783 366	b)	(2 793 592)		
		b)	637 500		
Déficit	(3 767 230)	e)	28 315	(5 895 007)	Déficit
	26 605 625		-	26 605 625	Total des capitaux propres
	30 994 857		-	30 994 857	Total du passif et des capitaux propres

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Rapprochement du compte de résultat et de résultat global pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
PRODUITS				AUTRES REVENUS
Revenus d'intérêts	6 522	-	6 522	Revenus provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
	6 522	-	6 522	
FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION				FRAIS D'ADMINISTRATION
Rémunération à base d'actions	82 800	c) (8 257)	74 543	Rémunération à base d'actions
Salaires et avantages sociaux	395 553	-	395 553	Salaires et avantages sociaux
Assurances	13 382	-	13 382	Assurances
Déplacements	37 089	-	37 089	Déplacements
Fournitures de bureau	19 363	-	19 363	Fournitures de bureau
Formation	2 178	-	2 178	Formation
Frais du conseil d'administration	27 101	-	27 101	Frais du conseil d'administration
Information aux actionnaires	12 568	-	12 568	Information aux actionnaires
Intérêts et frais bancaires	22 617	-	22 617	Intérêts sur emprunt
Loyer	29 967	-	29 967	Loyer
Promotion et représentation	31 312	-	31 312	Promotion et représentation
Services professionnels	63 712	-	63 712	Services professionnels
Télécommunications	9 733	-	9 733	Télécommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	14 845	-	14 845	Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses	6 517	-	6 517	Autres dépenses
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(266 605)	-	(266 605)	Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation
	502 132	(8 257)	493 875	
AUTRES ÉLÉMENTS				AUTRES ÉLÉMENTS
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	3 856 703	-	3 856 703	Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis
	3 354 571		3 362 828	
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 361 093		3 369 350	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS
Impôts sur les bénéfices futurs	116 308	-	116 308	Charge d'impôt différé
BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	3 477 401		3 485 658	RÉSULTAT NET ET GLOBAL DE LA PÉRIODE
BÉNÉFICE NET DE BASE PAR ACTION	0,0695		0,0697	RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION
BÉNÉFICE NET DILUÉE PAR ACTION	0,0571		0,0572	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Rapprochement de l'état de la situation financière au 30 septembre 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada		Reclassements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$		\$	\$	
ACTIF					ACTIF
ACTIF À COURT TERME					COURANTS
Trésorerie et équivalents	8 151 034		-	8 151 034	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Créances	4 617 371		-	4 617 371	Débiteurs
Stocks	61 619		-	61 619	Stocks
Frais payés d'avance	141 158		-	141 158	Frais payés d'avance
Placements encaissables au cours du prochain exercice	930 000		-	930 000	Placements encaissables au cours du prochain exercice
	13 901 182		-	13 901 182	Total des actifs courants
					NON COURANTS
Immobilisations corporelles	931 779		-	931 779	Immobilisations corporelles
	-	a)	25 703 789	25 703 789	Actifs d'exploration et d'évaluation
Propriétés pétrolières et gazières	3 148 005	a)	(3 148 005)	-	
Frais d'exploration reportés	22 555 784	a)	(22 555 784)	-	
	26 635 568		-	26 635 568	Total des actifs non courants
	40 536 750		-	40 536 750	Total de l'actif
PASSIF					PASSIF
PASSIF À COURT TERME					COURANTS
Fournisseurs et charges à payer	1 469 518		-	1 469 518	Fournisseurs et autres créditeurs
Emprunt	2 243 310		-	2 243 310	Dette bancaire
Provision pour restauration de sites	135 500		-	135 500	Provision pour restauration de sites
	3 848 328		-	3 848 328	
					NON COURANTS
Incitatifs à la location reportés	112 273		-	112 273	Incitatifs à la location reportés
Provision pour restauration de sites	233 678		-	233 678	Provision pour restauration de sites
Impôts futurs	2 239 130		-	2 239 130	Passifs d'impôt différé
	6 433 409		-	6 433 409	Total du passif
CAPITAUX PROPRES			2 793 592		CAPITAUX PROPRES
			(637 500)		
Capital-actions	33 314 786	b)	(18 023)	35 452 855	Capital social
Surplus d'apport – options d'achat d'actions	1 491 320	d)	903 797	2 395 117	Autres éléments des capitaux propres
Surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	903 797	d)	(903 797)	-	
			(2 793 592)		
			637 500		
Déficit	(1 606 562)	b)	18 023	(3 744 631)	Déficit
	34 103 341		-	34 103 341	Total des capitaux propres
	40 536 750		-	40 536 750	Total du passif et des capitaux propres

Notes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

Rapprochement du compte de résultat et de résultat global pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
PRODUITS				AUTRES REVENUS
Gérance de projets	44 854	-	44 854	Gérance de projets
Revenus d'intérêts	133 587	-	133 587	Revenus provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
	178 441	-	178 441	
FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION				FRAIS D'ADMINISTRATION
Rémunération à base d'actions	500 208	-	500 208	Rémunération à base d'actions
Salaires et avantages sociaux	1 592 822	-	1 592 822	Salaires et avantages sociaux
Assurances	55 459	-	55 459	Assurances
Déplacements	173 770	-	173 770	Déplacements
Entretien et fournitures de bureau	96 594	-	96 594	Entretien et fournitures de bureau
Formation	21 414	-	21 414	Formation
Frais du conseil d'administration	141 546	-	141 546	Frais du conseil d'administration
Information aux actionnaires	74 493	-	74 493	Information aux actionnaires
Intérêts et frais bancaires	89 201	-	89 201	Intérêts et frais bancaires
Loyer	170 504	-	170 504	Loyer
Promotion et représentation	121 421	-	121 421	Promotion et représentation
Services professionnels	186 479	-	186 479	Services professionnels
Taxe sur le capital	3 000	-	3 000	Taxe sur le capital
Télécommunications	24 643	-	24 643	Télécommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	126 114	-	126 114	Amortissement des immobilisations corporelles
Autres frais	43 151	-	43 151	Autres frais
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(1 159 762)	-	(1 159 762)	Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation
	2 261 057	-	2 261 057	
AUTRES ÉLÉMENTS				AUTRES ÉLÉMENTS
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	5 158 607	-	5 158 607	Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis
	2 897 550	-	2 897 550	
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 075 991	-	3 075 991	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS
Impôts sur les bénéfices futurs	915 323	-	915 323	Charge d'impôt différé
BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	2 160 668	-	2 160 668	RÉSULTAT NET ET GLOBAL DE L'EXERCICE
BÉNÉFICE NET DE BASE PAR ACTION	0,042	-	0,042	RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION
BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION	0,041	-	0,041	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION DE BASE	51 249 243	-	51 249 243	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION DE BASE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION DILUÉ	52 590 389	-	52 590 389	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION DILUÉ

Annexes afférentes aux états financiers (non audités)
 Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011

ANNEXES

	2011 \$	2010 \$
A- FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération à base d'actions	469 741	45 339
Salaires et avantages sociaux	185 465	165 979
Assurances	12 312	12 635
Entretien et fournitures de bureau	25 633	12 979
Frais du conseil d'administration	32 211	27 101
Information aux actionnaires	13 623	12 568
Loyer	32 174	16 836
Promotion et représentation	18 248	31 312
Déplacement	29 364	28 421
Services professionnels	69 534	63 712
Taxe sur le capital	(12 663)	-
Télécommunications	3 240	7 206
Amortissement des immobilisations corporelles	28 809	10 009
Autres frais	1 365	4 221
	909 056	438 318
B- FRAIS D'OPÉRATIONS		
Rémunération à base d'actions	89 251	29 204
Salaires et avantages sociaux	258 324	229 574
Assurances	8 937	747
Entretien et fournitures de bureau	7 708	6 384
Déplacement	5 859	8 668
Formation	695	2 178
Loyer	34 398	13 131
Services professionnels	-	-
Télécommunications	2 790	2 527
Amortissement des immobilisations corporelles	33 547	4 836
Autres frais	763	1 593
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(408 670)	(266 605)
Sous (sur) imputation	33 602	32 237
C- PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits d'intérêts (note 17)	(59 219)	(6 522)
Frais bancaires	959	703
Intérêts sur la dette	8 315	22 617
	(49 945)	16 798